

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR.

Musee royal de Peinture

N^o 461.

Dossier concernant un tableau
d'Heysmans, de malines, offert
en vente par M^{me} Marandon, à
Paris

NUMÉRO D'ORDRE.	DATE DE LA PIÈCE.	ANALYSE.

461 M^{me} Marandon - tabl. d'Heysmans de malines.

Veuillez agréer, Monsieur, les prières de
monder à votre affaire avec votre amie
même, vos travaux, signent vos adresses.

agréant l'assurance de ma parfaite confiance
- votre, et croyant moi

H. Goussier

Votre dévoué

H. Goussier

Brunelles, 29 Avril 1854.

M^r Hérès.

J'ai l'honneur de vous
informer que par lettre du
12 de ce mois, M^r le Ministre
a définitivement autorisé
l'acquisition du tableau des
Vander Goe. Je vous prie,
en conséquence de m'envoyer
des ~~grosses~~ ^{deux} ~~lucratious~~
conformes au modèle ci-joint.
~~et d'insérer info de la~~
~~distinction.~~

Je suis cette occasion
pour vous demander de la
part de M^r le Président, de
faire envoyer à Brunelles, le
tableau d'Aluysmans dont
parle votre lettre du 6 Avril.

Il est entendu, que dans
rien préjuger sur la décision
que la Commission se réserve
de prendre ~~relativement~~ ^{convenance}
à acheter cet ouvrage, les
chefs s'engagent à supporter
les frais de transport dans
le cas ~~de non~~ ^{de} ~~reprise~~ ^{reprise}
Veuill. agr. M^r l'ifr.
Le Secrétaire

V^{re}

Le Souffigné déclare qu'il lui est
dû pour le même objet de peinture
et de sculpture, la somme de neuf
cents francs (Fr. 900.) pour le prix
en dit d'un tableau de Vanden-
Goes, représentant le Christ entre les
deux Larrons
Munich, le

Paris, 26 Avril 1854.
23. Rue Sarchofemaude.



3.

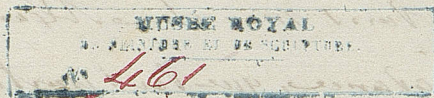
D'après ce que m'a dit M^r
Héris, j'ai l'honneur de vous adresser
le tableau de Herismands de Malon,
dont il vous a parlé.

Je pense qu'en le voyant vous
partagerez l'opinion de M^r Héris
et la mienne, qu'il peut être consi-
-déré comme le chef d'œuvre d'un
mortel et qu'il est digne de figurer
dans votre magnifique Musée.

Je vous en suis fort reconnaissant
si vous pouvez l'acheter pour l'État,
car la personne, propriétaire d'un
tableau est tout naturellement
désireuse d'arriver à une solution.

/ Signé / Perignon fils

Paris, le 29 avril 1854.
7 rue Trévise



Monsieur

notre amie commune, M^r Pérignon, m'a
dit hier, vous aviez acheté, le tableau de
Hijmans de Malines, provenant de feu
M^r Marodon, mort subitement il y a
un mois.

Le défunt propriétaire, n'avait jamais
voulu vendre le tableau, moins de 6000 f. je
pense même que je vous l'ai dit, qu'il en
demandait actuellement 2000.

jamais j'en ai vu de cet auteur,
de plus beau, et de plus parfait, le Célèbre
Puisage de l'Alcôve de la chambre de
Hobbes, Claude, et à la poésie de Salvator,

je pense qu'il ne faudroit pas le laisser
échapper et outre, et qu'on en feroit pas mal.
D'un effet 17 à 1800 f. j'en ai appris rien, qu'il en
en effet 1500. car cela, je le vois comme ça
vous le soumettant à l'appréciation de M^r J.

le Comte de Beaumont et E. Le Roi, qu'une
à vous mon cher Monsieur, je suis persuadé
d'avance, que vous partageriez mon opinion sur
son mérite.

Peris et les Baillens. on a fait une vente
de Tableaux de l'Ecole Française moderne, le
tout s'est vendu au poids de l'or.

J'ai prie M. Faignon de vous adresser
sujet de Huijsmans, si vous le désirez, vous
pourriez traiter cette affaire avec lui, ou par
moi, tout le quel peut vous être agréable,
disposée de mon ministère, je serais trop
honoré de ~~vous~~ pouvoir vous prêter, que
je suis,

Très cher Monsieur

Votre dévoué serviteur

G. de la

P. S. si vous avez occasion de voir M. le
Comte de Beaumont, veuillez S. V. P. lui
faire mes compliments.

Bruxelles, le 1^{er} Mai 1854.



Monsieur le Président,

Conformément à la lettre D. N. le Secrétaire en date du 29 Avril, nous avons examiné le tableau peint par Houysmans de Malines dont on propose l'acquisition au Musée D. l'Etat.

Cette toile est bien authentique de Houysmans et un bon échantillon de ce maître; sauf quelques restaurations qu'on remarque dans le ciel et de légères détériorations dans les figures qui laissent à désirer par leur style, l'état de conservation en est satisfaisant.

Nous croyons que la plus grande valeur de ce tableau ne peut pas être fixée au delà de mille francs, en regard à l'augmentation que les productions de Houysmans ont subie depuis quelque temps, et celles qui se peignent davantage sont de grandes compositions dans le genre de celle que possède le musée de Bruxelles.

A la vente de la collection D. N. le Comte de Robiano il y avait de très beaux Houysmans et le plus important ne fut payé alors que 250 francs. J'agré, Monsieur le Président, l'assurance de notre profond respect.

Etienne Le Roy

J. F. Thijss

A. Monsieur Naver, Président de la Commission du Musée Royal de Peinture.

3

Brunelle, le 2 Mai 1854.

à M. Perignon

à Paris.

La Commission administrative
du Musée royal a
examiné avec intérêt le
portrait d'Heugens
que vous avez eu l'obligeance
de lui faire passer, mais
il lui paraît que le prix
demandé pour ce tableau
est de beaucoup supérieur
à sa valeur réelle et que
la Commission me chargeant
en conséquence, de vous demander
Monsieur, s'il pourrait
vous convenir de céder
cet ouvrage au Musée
National pour la somme de
vingt-cinq francs. Je
vous prie, M. de vouloir
bien me faire connaître, le
plus tôt possible, vos intentions
à ce sujet et d'accepter l'ex-
pression de mes sentiments bien
distingués. Le Secrétaire

P. H.

Paris le 10 mai 1854



Messieurs,

}

J'en ai pu répondre plus tôt à votre lettre du 2, parce que Madame Marandon propriétaire du tableau de Phryganeus étant à la campagne y lui de attendre son retour pour lui communiquer l'offre que vous m'avez faite, au nom de la commission administrative du Musée de Bruxelles de 1200 f.

Cette offre paraît à cette dame de beaucoup trop réduite. Elle pense que le prix de 2000 francs se trouve justifié par la rare perfection du tableau en question; On en a plusieurs fois refait un prix plus élevé. Cependant sa considération de la satisfaction qu'elle éprouverait de voir son tableau placé si honorablement, elle consentira à une

réduction de deux cents francs, ce qui
mettra le prix du tableau à 1800 f.
au dessus duquel elle ne pourrais
se décider à l'abandonner.

Je vous prie toujours de
vouloir bien me faire connaître la
plus tôt possible la décision de la
Commission et d'agréer l'expression
de ma haute estime bien distinguée.

Trinquet

23. rue d'Artois

Brussels, le 11 Mars 1854

M^r Perignon
à Paris.

J. regrette d'arriver
à vous si peu mes respects
à votre lettre du 10 de ce mois
que la Commission des
Lieux royaux ne croit pas
pouvoir accepter la pro-
position que vous voulez
bien communiquer des
la part de M^{me} Marandon
relativement au Paysage
d'Haynamme. Avant de
vous adresser une offre, la
Commission s'est entourée
de tous les renseignements qui
pourraient la guider dans la
fixation de la valeur de ce
paysage, dont elle se plaint
de ne pas pouvoir apprécier le mérite,
elle persiste donc à penser
que les préférences de M^{me}
Marandon sont trop élevées.

Si ne pouvant parvenir à
une solution, nous comptons
sur l'exception - cet ouvrage, à Paris

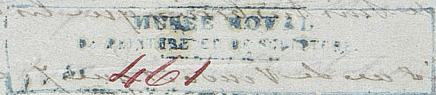
mais peut-être convien-
-drat-il d'abord que vous
auprès la bonté de nous
dire si ^{on} il n'est pas dans
les vues de Madame Ma-
rion ^{de donner une autre édition} ~~de son ouvrage~~ ^{publiée}
~~à Paris~~

Je vous salue, M^{re}
avec regrets et vous prie
d'agréer l'exp. de mes
sentiments distingués

Le Secrétaire

J.B.

Paris le 11 Mai 1856.



Alphonse de Lamartine

Lite la lettre que vous fait L. Bonaparte. De ma part,
aristie, je me suis adressé à l'ami Pérignon
chez M. Pons Mandon, ministre de la marine
pour lui dire que j'allais abandonner son tableau
pour l'offrir à la ville de 1500 fr. Cette somme
elle a été déjà inférieure à la somme que j'ai
gagée avec son tableau personnel. J'ai obtenu d'elle
d'être mon don de 200 fr. sur la somme de
soixante cent francs en 1800 fr. qui a été la somme
à la fois de son tableau, et maintenant la
confusion d'un tableau est un grand gain.

Si vous voulez que la ville de Paris soit
soit pas disposée à payer à prix, veuillez la
envoyer à M. Pérignon, rue de la Harpe
= Caill. 23. avec une déclaration d'une valeur
de mille francs. Car il faut payer à l'entière
francs. 1% sur l'abandon de la ville de 2000

Alphonse de Lamartine

je suis très-avisé, que les tableaux pour Saint-mans
Ladislas de Vandoit que y. 8. à 1000 f, mais la vente
a augmenté de valeur, sans admissible talent à
l'augmentation mesurée, car j'ai vu qu'il vaut
plus dans cette forme, que s'il étoit plus
grand, même moi il ne faut pas oublier que
ce soit chef d'œuvre, et que à 1000 f. il ne
soit pas une œuvre de valeur, attendu,
qu'un Hobema, ou un Puydoul, ou Salvator
n'ont rien produit de plus parfait.

pour ma part, si vous n'avez pas le tableau,
j'en aurais bien du regret, car j'ai partagé votre
opinion sur son mérite, mais en fin nous
ne pouvons pas le faire acheter.

après je vous prie Monsieur, l'assurance
de ma sincère dévouement et à vous même

Votre dévoué

G. L. L.

M. E. Le Roy, n'est-il pas le tableau, je suis assuré
qu'il partage votre opinion,

M. Fiquet va répondre à M. Hureau,
et il me charge de vous dire mille choses, et
est occupé pour votre opposition, Wellons... et
Hureau, ne font rien.

Monsieur

Monsieur Savoy. Pontreux -

vers Pargula

Bruxelles

1800
1801
1802
1803
1804
1805
1806
1807
1808
1809
1810
1811
1812
1813
1814
1815
1816
1817
1818
1819
1820
1821
1822
1823
1824
1825
1826
1827
1828
1829
1830
1831
1832
1833
1834
1835
1836
1837
1838
1839
1840
1841
1842
1843
1844
1845
1846
1847
1848
1849
1850
1851
1852
1853
1854
1855
1856
1857
1858
1859
1860
1861
1862
1863
1864
1865
1866
1867
1868
1869
1870
1871
1872
1873
1874
1875
1876
1877
1878
1879
1880
1881
1882
1883
1884
1885
1886
1887
1888
1889
1890
1891
1892
1893
1894
1895
1896
1897
1898
1899
1900

A B

Saris le 23 mai 1854.

MUSEE ROYAL
N. 467

3

Monsieur,

Je vous prie de vouloir bien
me renvoyer le tableau de *Thyrmus de*
Nature, chez moi, à Saris, rue de la
Roche-foucault n° 23. Je pense que cet
envoi ne sera fait gratuit. M^{re} Mérie m'a
dit que tant le frais de l'envoi de ce tableau
au Musée de Brumetier seraient à la charge de
la direction, C'est pourquoi je vous ferai ob-
server que j'ai dû payer 7 f. pour la caisse,
(Veuillez ci-joint la note) et vous demande s'il
ne conviendrait pas que cette petite somme me
soit remboursée par le Musée.

Je vous prie, Monsieur de recevoir
l'expression de mon sentiment distingué

Erasmus

Brunelles, le 24 Mai 1854.

à Mr. Perignon
à Paris,

M^r

Permettez-moi de vous remercier
bien m'en exprimant le vœu
par cet acte de bien, je
viens de faire remettre aux
Messagers le tableau d'Alexandre
man de Malen, qui ~~sera~~
sera rendu à Paris, franc
de port, les œuvres ont égale-
ment été données afin que les
frais d'emballage dont vous
m'avez remis la note, je
vous sois remboursé.

J'espère, M^r, que cette
œuvre d'art vous parviendra
en bon état de conservation
et je vous prie d'agréer l'ass.
de ma haute et distinguée
Le Secrétaire

Y. H.